



Sécurité routière

Tous les indicateurs à la baisse mais une gravité élevée

De janvier à avril 2003, se confirme en Mayenne la tendance à la diminution du nombre d'accidents corporels et de victimes que l'on observait déjà au second semestre 2002. Tous les indicateurs sont à la baisse dans le département, mais aussi dans tous les Pays de la Loire et en France.

*Accidents corporels de la sécurité routière
Mayenne / Pays de la Loire / France
janvier à avril 2003*

	Accidents		Tués		Blessés graves		Blessés légers	
Mayenne	45	- 34 %	7	- 53 %	25	- 40 %	28	- 35 %
Pays de la Loire	1 240	- 20 %	114	- 17 %	330	- 24 %	1 176	- 22 %
France	26 143	- 24 %	1 596	- 32 %	5 457	- 29 %	27 797	- 24 %

Source : Observatoire régional de la sécurité routière

Ainsi, en Mayenne, on constate des diminutions significatives par rapport à la même période en 2002 :

- 34 % d'accidents corporels (ayant provoqué au moins une victime, étant survenus sur une voie ouverte à la circulation publique, ayant impliqué au moins un véhicule).
- 53 % de tués (victimes décédées sur le coup ou dans la période de six jours suivant l'accident).
- 40 % de blessés graves (victimes dont l'état a nécessité plus de six jours d'hospitalisation).
- 35 % de blessés légers (victimes ayant nécessité des soins médicaux, sans dépasser six jours d'hospitalisation).

Sur les douze derniers mois, par rapport à la période mai 2001 – avril 2002, tous les indicateurs sont également à la baisse en Mayenne :

- 16 % d'accidents corporels.
- 52 % de tués.
- 5 % de blessés graves.
- 20 % de blessés légers.

Cependant, la Mayenne se caractérise par le taux de gravité le plus élevé des cinq départements ligériens : 78 tués ou blessés graves pour 100 accidents corporels (38 % en Pays de la Loire).

Sur la période 1997-2001, l'indicateur d'accidentologie locale (IAL), qui caractérise le niveau d'insécurité en prenant en compte le nombre de tués et les trafics, est de 1,09 en Mayenne. La valeur de la moyenne nationale étant fixée à 1, ce chiffre pour le département traduit une exposition au risque plus forte. La Mayenne est au 2^e rang dans les Pays de la Loire, juste après la Vendée (1,26).

Dans le département, les principaux enjeux se situent sur le réseau national (1,24 ; soit le 2^e rang dans la région) et en milieu urbain (1,25 ; soit le 3^e rang).

Source : Direction régionale de l'Équipement – Observatoire régional de sécurité routière.



De Laval Hébergement aux « Deux Rives » : non, ce n'est pas un service municipal !



On connaissait autrefois l'Association lavalloise des centres d'hébergement (ALCH). Le CEAS avait aidé cette association à un tournant de son histoire (1993-1995). Devenue « Laval Hébergement », l'association change une nouvelle fois de titre pour devenir l'Association d'hébergement les Deux Rives.

Bernard Lefrançois, vice-président, explique ce changement par le souci de marquer une certaine rupture avec le passé. Non ! Laval Hébergement n'était pas un service municipal... La confusion était manifestement souvent faite. Dès lors, l'association a ressenti le besoin de se faire connaître et de mieux faire connaître ses services. Le changement de titre et de logo accompagne cette démarche.

Le but de l'association est de mettre des logements à disposition de toute personne âgée de plus de 25 ans, mais pour une durée temporaire (au minimum un mois ; au maximum, normalement, trois ans). Ce sont parfois des personnes qui rencontrent des difficultés d'ordre social, familial, économique. Et parfois également de très grandes difficultés, nécessitant un accompagnement social : c'est là qu'intervient un service spécifique de l'association, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), dont les vingt-cinq places sont réparties dans l'ensemble de la structure (et non pas regroupées dans un même site pour éviter toute forme de stigmatisation).

Au total, l'association dispose de 193 logements : 76 dans un immeuble aux Pommeraies (que l'association utilise depuis sa création, en 1968) ; 96 dans un immeuble construit en 1978 au Gué-d'Orger ; enfin, 21 logements extérieurs.

Du coup, on aura compris la signification des « Deux Rives » : cela renvoie à l'implantation des deux côtés de la rivière. Mais le titre évoque également la finalité de l'association qui est de faciliter le parcours des personnes d'une situation de relative exclusion vers l'insertion, l'intégration.

Une grande urgence pour les Deux Rives : trouver un terrain de 3 000 m²

Le site des Pommeraies, avec ses 76 logements, apparaît aujourd'hui complètement inadapté. Les logements : en fait 9 m², avec des problèmes d'isolation tant phonique que thermique, et un minimum de confort. Cuisine et sanitaires sont communs. D'où le projet de quitter ce site pour construire un immeuble de 80 studios de 20 m², beaucoup plus en adéquation avec les besoins actuels.

L'association pourrait actuellement bénéficier de financement à des conditions très avantageuses. Son dossier de construction est prêt. Seulement, voilà, il faut pouvoir trouver un terrain. Question : y a-t-il une véritable volonté d'aider l'association dans la résolution de son problème ?

Pour l'heure, elle a un peu le sentiment d'être bien seule dans l'affaire. Certes, chacun reconnaît que l'activité des Deux Rives est absolument indispensable dans l'agglomération lavalloise de par son offre de logements et d'accompagnement social. Présentement, la reconnaissance de son travail est « sympathique », mais ne suffit pas.

De fait, l'association a essuyé déjà plusieurs refus, parfois, comme il y a quelques mois, alors que les négociations étaient bien engagées. A tort, assurent vice-président et directeur, l'implantation suscite des craintes de la part des riverains. Sûrement par méconnaissance, car comme ils l'expliquent, le site du Gué-d'Orger est implanté en pleine agglomération et tout se passe bien...

La pensée hebdomadaire

« Comment peut-on militer en faveur d'un développement accéléré du tiers-monde et préconiser le recours massif à des informaticiens, à des diplômés, à des médecins en provenance de ces pays, au risque, en les privant de leur force vive, de casser leur dynamique de développement ? Nous manquons de diplômés, prenons-les dans des pays qui en manquent encore plus : curieuse conception de l'altruisme internationaliste ! »

Source : Jean-François Kahn, « A propos de ceux qui veulent importer de la « main d'œuvre » qualifiée ! », Marianne du 17 novembre 2003 (p. 9).